

Douanes: L'hon. J.-D. Reid.
 Finances: L'hon. W.-T. White.
 Intérieur: L'hon. R. Rogers.
 Travail: L'hon. T.-W. Crothers.
 Marine et Pêcheries: L'hon. J.-D. Hazen.
 Milice: L'hon. Sam. Hughes.
 Chemins de fer: L'hon. M. F. Cochrane.
 Secrétaire d'Etat: L'hon. W.-J. Roche.
 Commerce: L'hon. G. E. Foster.
 Sans portefeuilles: MM. G. H. Perley, A. E. Kemp et le sénateur Loughheed.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE

DE MONTREAL

COURS PUBLICS

Année 1911-1912.

L'Association St-Jean Baptiste de Montréal, a repris la série annuelle de ses conférences et de ses cours gratuits au Monument National, aux jours suivants, à huit heures du soir :

Lundi.—Mines et Métallurgie, professeur M. L. Sohier.

Lundi et jeudi.—Langue Française, professeur M. Mathieu.

Lundi et vendredi.—Sténographie, professeur, M. D. R. Perrault.

Mardi. — Dactylographie, correspondance, professeur, Mlle Irène Joly.

Mardi et vendredi.—Langue Fran-

caise, professeur, M. Carrière.

Mercredi.—Electricité, professeur, M. DeGaspé Beaubien.

Mercredi et Samedi.—Langue Anglaise, cours élémentaire, professeur, M. T. Banks.

Jeudi et Samedi.—Langue Anglaise, cours avancé, professeur, M. T. Banks.

Vendredi.—Grammaire française, professeur, M. J.-P. Labarre.

Dimanche.—Hygiène, professeur, M. C. N. Valin, M. D.

Dimanche.—Conférences sur l'Histoire de l'Art.

N. B. — Le cours de Langue française est fait spécialement à l'intention des personnes de langues étrangères qui désirent apprendre le parler français.

Conditions de l'inscription : Un dépôt de \$1.00 est exigé de l'élève qui s'inscrit, lequel dépôt lui est remis à la fin de l'année académique s'il a suivi un nombre de leçons jugé suffisant et déterminé d'avance par l'administration.

Un déboursé est aussi exigé dans certaines classes pour la fourniture de livres, papeterie, etc.

Il n'est donné aucun dépôt pour les Cours d'Hygiène, de l'Histoire de l'Art et des Mines et Métallurgie.

On pourra s'inscrire à aucun des cours ci-dessus, en s'adressant au Bureau de l'Association St-Jean-Baptiste, au Monument National, de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.